

marches-securises.fr

PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

Ville de Mainvilliers (28)

PI du Marche

28300 Mainvilliers

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

Section 1 - Acheteur**1.1 Acheteur**

Nom officiel : Ville de Mainvilliers (28).

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: Accord-cadre de production de repas pour une salle de restaurant et un portage de repas à domicile avec transfert du personnel.

Description: Accord-cadre de production de repas pour une salle de restaurant et un portage de repas à domicile avec transfert du personnel

Identifiant interne: 26M003.

Type de Procédure: Ouverte.

Procédure accélérée: NON.

Principales caractéristiques de la procédure: Accord-cadre de production de repas pour une salle de restaurant et un portage de repas à domicile avec transfert du personnel.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.

Nomenclature principale (cpv): 55320000.

2.1.2 Lieu d'exécution**2.1.3 Valeur****2.1.4 Informations générales**

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

Section 5 - Lot**5.1 LOT N° : LOT-0001**

Identifiant interne: 26M003.

Titre: Accord-cadre de production de repas pour une salle de restaurant et un portage de repas à domicile avec transfert du personnel.

Description: Accord-cadre de production de repas pour une salle de restaurant et un portage de repas à domicile avec transfert du personnel

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 55320000.

5.1.2 Lieu d'exécution**5.1.3 Durée estimée**

Durée par mois: 48.

5.1.4 Renouvellement**5.1.5 Valeur**

Valeur maximale de l'accord-cadre: 600000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non

financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Se référer au règlement de la consultation.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 22/06/2026 à 11:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Requête

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 240 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Se référer au règlement de la consultation..

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 1.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Ville de Mainvilliers (28)

Organisation chargée des procédures de recours : Ville de Mainvilliers (28)

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : ? Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. ? Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. ? Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. ? Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Ville de Mainvilliers (28)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Mainvilliers (28).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 21280229200012.

Adresse postale : PI du Marche.

Adresse postale : PI du Marche.

Ville : Mainvilliers.

Code postal : 28300.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: mairie@ville-mainvilliers.fr.

Téléphone: +33 237185680.

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :8ddf55c8-7144-498e-9bf3-db713e08ec6a

Type de formulaire: Mise en concurrence.

Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.

